

LIEU DE formation



Site de Nérac

Route de Francescas -
47600 NÉRAC
Tél. 05 53 65 17 53
E-mail :
cfa.nerac@educagri.fr



LES objectifs

Acquérir :

- Des connaissances pour assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères :
 - Réalisation de travaux de terrassement et de transformation de terrains
 - Réalisation de travaux de voiries, réseaux et divers (VRD)
 - Mise en place de différents types de sols ou de revêtements
- Des connaissances pour réaliser les travaux de constructions paysagères avec liants
 - Réalisation de murets, d'escaliers
 - Réalisation d'allées de circulations en dalles, pavés ...
 - Installation de constructions modulables en bois, PVC ...
 - Mise en place de systèmes électriques
- Des connaissances pour réaliser des constructions paysagères non maçonnées

L' alternance

Formation sur 1 an :

- 12 semaines par an au CFA soit 420H
- 35 semaines par an en entreprise
- 5 semaines par an de congés payés

LA mobilité à l'étranger

- Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+
- Expérience professionnelle validée dans le CV (EUROPASS)

L' examen

- Evaluation en situation professionnelle
- Diplôme niveau 4



DÉBOUCHÉS



Ouvrier qualifié en conduite de chantier des constructions paysagères exerçant dans des entreprises de travaux paysagers ou du BTP intégrant cette activité.

Accession au poste de chef d'entreprise.



L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés (plateforme numérique)

LES avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (à partir de 64% du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration et permis)
- Aides de l'état pour l'employeur
- Une insertion dans le métier choisi
- Un 1er équipement pris en charge par la branche professionnelle

LES conditions d'admission

Acceptation du dossier par le CFA :

- Etre âgé(e) de 18 à 30 ans
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac Pro ou BP du secteur des aménagements paysagers, Bac techno STAV) de niveau 5 (BTSA A.P.)
- Accueil travailleurs handicapés (Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)

L'hébergement

- Possibilité d'hébergement au CFA
- Restauration

Plus d'infos sur notre site internet
www.agrocampus47.fr

un service d'information et d'orientation vous aide à définir votre parcours

contactez-nous
05 53 65 17 53

V18/06/2021

